

**COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DE LA
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE
TARN ET GARONNE
26 AVRIL 2024
BRESSOLS**

Thierry CABANES, prend la parole :

« Mesdames, Messieurs,

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2024 de la Fédération Départementale des Chasseurs de Tarn-et-Garonne.

Je donne tout de suite la parole à Monsieur Serge MICHEL D'HUREL, Adjoint au Maire de BRESSOLS.

INTERVENTION DE MONSIEUR IBRES.

Merci Monsieur, pour votre intervention.

Avant de remercier les personnalités présentes ou représentées qui nous font l'honneur d'être des nôtres et de participer à nos travaux, je vous demande de bien vouloir avoir une pensée pour tous nos amis présidents d'ACCA & autres chasseurs disparus depuis notre dernière Assemblée Générale.

Pour eux, pour leurs familles, je vous prie de bien vouloir observer une minute de silence.

J'ai l'honneur de remercier les personnalités présentes ou représentées :

Monsieur Vincent ROBERTI, Préfet de Tarn et Garonne.

Madame Valérie RABAULT, députée de Tarn-et-Garonne.

Monsieur François BONHOMME, Sénateur de Tarn et Garonne.

Monsieur Pierre-Antoine LEVY, Sénateur de Tarn et Garonne.

Monsieur Patrice GARRIGUES, Conseiller Régional, représentant Madame Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional d'Occitanie.

Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil Départemental.

Monsieur Jean-Michel BAYLET, Ancien Ministre, Conseiller Départemental.

Monsieur Serge MICHEL D'HUREL, Adjoint au Maire de BRESSOLS.

Madame Marie-Claude BERLY, adjointe au Maire de MONTAUBAN, représentant Madame BAREGES.

Monsieur Bernard PEZOUS, Président de l'Association des Maires de Tarn et Garonne.

Madame Sophie DENIS, Cheffe du Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires.

Monsieur Alain ICHES, Président de la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne.

Madame Fanny RALAMBO, sous directrice de la DDETSPP.

Monsieur RIPAUD, Chef du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité.

Maître Angèle FERES-MASSOL, avocate de la Fédération.

Messieurs les Présidents des Associations cynégétiques spécialisées du Tarn et Garonne.

BUREAU DE L'ASSEMBLEE

Il est nécessaire d'élire un bureau pour cette assemblée. Il est de tradition de prendre celui de la Fédération, c'est-à-dire :

Robert FAUCANIE

Mathieu LAMOUROUX

Philippe DEFFARGES

Résultat du Vote : POUR à l'unanimité.

TECHNIQUE DE VOTE

Le vote à bulletin secret n'est obligatoire que pour les élections concernant le renouvellement des administrateurs.

Je vous propose donc afin de faciliter les débats, et de gagner du temps, de bien vouloir voter l'autorisation du scrutin à main levée (art. 5 de nos statuts).

Résultat du Vote : POUR à l'unanimité.

Je donne la parole à Mathieu LAMOUROUX, Secrétaire Général du Conseil d'Administration de la Fédération afin qu'il vous présente le rapport d'activité 2023 de notre établissement.

INTERVENTION Mathieu LAMOUROUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

SOMMAIRE

Celui-ci comprend les chapitres suivants :

- **Organisation de la chasse.**
- **Aménagements cynégétiques et subventions**
- **Plan de chasse.**
- **Dégâts de grand gibier.**
- **Examen du permis de chasser.**
- **Régulation des prédateurs.**
- **Validation des permis.**

ORGANISATION DE LA CHASSE

Actualités cynégétiques :

- Débats et prises de décisions par rapport aux actualités cynégétiques départementales, régionales et nationales.
- Plan de résilience sur les dégâts.
- Règlementation.

Préparation de l'Assemblée Générale : 2023

Schéma Départemental de Gestion Cynégétique :

- Bilan du 3^{ème} schéma.
- Rédaction du 4^{ème} schéma.

- **Comptabilité :**
- Clôture de l'exercice au 30-06-23.
- Préparation du budget 01-07-23 au 30-06-24.

- **Permis de chasser :**
- Poursuite du système guichet unique.

- **Immobilier :**
- Travaux d'entretien du centre d'examen à REALVILLE.
- Travaux d'entretien du siège social à MONTAUBAN.

- **Sécurité à la chasse :**
- Poursuite de l'action ACHAT de miradors.
- Mise en place de la commission départementale sécurité.
- Organisation des formations décennales des chasseurs.

- **Orientations fédérales :**
- Stratégie financière, subventions, aides, recherche de financements.
- Poursuite des aménagements cynégétiques, des actions en faveur des habitats et des plans de gestion.
- Suivi des projets éoliens et photovoltaïques.
- Clôture du dossier financé par France RELANCE à MONTALZAT.
- Montage de dossiers dans le cadre de l'Eco-contribution.
- Suivi des dossiers venaison et sécurité à la chasse réalisés avec le soutien du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

AMÉNAGEMENTS CYNÉGÉTIQUES & SUBVENTIONS

Les aménagements cynégétiques en faveur du maintien de la biodiversité, restent une priorité pour la Fédération.

La Fédération aide également financièrement les sociétés qui mènent des actions, qui investissent ou qui organisent des manifestations cynégétiques.

Au total la Fédération a alloué **101 375 €** en 2023 soit pratiquement la même chose qu'en 2022,

Subvention permis : 9 936 €

Subvention aménagements : 7 379 €

Subvention jachères & cultures à gibier : 2 512 €

Subvention gibier : 969 €

Plantation de haies : 10 880 €

Aides pour le maintien des chaumes : 27 400 €
Miradors, chambres froides, actions diverses : 36 379 €
Foire aux chiens & concours : 5 920 €

PLAN DE CHASSE

7 161 Bracelets de chevreuils.
387 Bracelets de cerfs.
8 Bracelets de daims.

Réalisations :

7 012 Chevreuils.
335 Cerfs.
3 Daims.

DÉGÂTS DE GRAND GIBIER

La campagne 2022-2023 s'est achevée le 30 juin 2023. La Fédération a payé : **226 dossiers.**

Le montant des indemnisations s'est élevé à : **149 110 €.**

Sangliers : **194** dossiers pour **121 500 €**

Chevreaux : **24** dossiers pour **20 554 €**

Cerfs : 8 dossiers pour 7 056 €

EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Pourcentage de réussite : 63 %

Nous avons eu :

240 Candidats présents.

▪ (soit 27 de PLUS qu'en 2022)

et

152 Candidats reçus.

(soit 7 de PLUS qu'en 2022).

RÉGULATION DES PRÉDATEURS

PAR LA VENERIE SOUS TERRE :

▪ **33 Renards**

PAR LES PIÉGEURS :

▪ **538 Renards**

▪ **136 Fouines**

▪ **3990 Ragondins**

- 1029 Corneilles
- 96 Corbeaux Freux
- 1840 Pies
- 108 Etourneaux
- 286 Geais

PAR LES CHASSEURS :

- 510 Renards
- 76 Fouines
- 1524 Ragondins
- 759 Corneilles
- 68 Corbeaux Freux
- 669 Pies
- 806 Etourneaux
- 365 Geais

VALIDATION DES PERMIS

- 2743 Validations départementales
 - 3275 Validations nationales
 - 126 Validations nouveaux chasseurs
 - 112 Validations temporaires
- Soit au total : 6256 chasseurs.**
Soit 101 de moins qu'en 2021/2022.

Merci Mathieu pour cet exposé.

Il convient maintenant de soumettre à votre approbation ce rapport d'activité.

Résultat du Vote : POUR à l'unanimité.

Je demande maintenant à Monsieur Philippe DEFFARGES, Trésorier Adjoint du Conseil d'Administration de la Fédération de vous présenter le rapport financier :

INTERVENTION Philippe DEFFARGES

RAPPORT FINANCIER .

FEDERATION
DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU
TARN-ET-GARONNE

ASSEMBLEE
GENERALE
26 avril 2024

BILAN AU 30-06-2023

- Le résultat de l'exercice
- Le bilan financier
- Le compte de résultat
- L'affectation du résultat

BUDGET 2024 - 2025

INTRODUCTION

Mesdames, Messieurs,

*J'ai l'honneur de soumettre
aujourd'hui à votre approbation le bilan
financier de la Fédération, arrêté au : 30 juin
2023.*

BILAN AU 30/06/2023

Le résultat de l'exercice concernant la
gestion de la Fédération se solde par un
bénéfice de :

106 647 Euros

LE BILAN AU 30/06/23

ACTIF	
Immobilisations en valeurs nettes	495 172 €
Immobilisations financières	4 347 €
Stocks en cours	150 215 €
Créances	662 538 €
Placements et disponibilités	1 444 399 €
Charges constatées d'avance	28 535 €
TOTAL DE L'ACTIF	2 785 206 €
PASSIF	
Fonds propres	2 228 770 €
Fonds dédiés	321 350 €
Provisions pour charges	108 911 €
Emprunts et dettes	126 175 €
TOTAL DU PASSIF	2 785 206 €

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS	
Ventes	886 500 €
Subventions, contributions financières	529 247 €
Utilisation fonds dédiés	176 856 €
Autres produits	31 270 €
TOTAL DES PRODUITS	1 623 873 €
CHARGES	
Achats + variation de stocks	349 018 €
Charges externes + aides financières	314 830 €
Impôts et taxes	31 315 €
Salaires & charges	442 857 €
Amortissements + dotations + Fonds dédiés + autres charges	396 313 €
TOTAL DES CHARGES	1 534 333 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	89 540 €
Produits exceptionnels	8 958 €
Charges financières	- 4 122 €
Produits financiers	32 386 €
Charges exceptionnelles	- 17 245 €
Impôts sur les sociétés	- 2 870 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	106 647 €

5

L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2023 étant un bénéfice de 106 647,46 €, nous vous proposons de l'affecter au compte report à nouveau créditeur, ce qui porte le montant de ce poste à :

1 447 048,86 €.

6

CONCLUSION

Je viens, en quelques mots, de vous présenter le bilan financier de la Fédération Départementale des Chasseurs, arrêté au 30 juin 2023.

Je vais maintenant soumettre à votre approbation les prévisions d'exploitation de l'exercice allant du :

1er juillet 2024 au 30 juin 2025.

7

LE BUDGET 2024-2025

PRODUITS	
Ventes	200 000 €
Prestations et subventions	378 300 €
Cotisations et adhésions	605 000 €
Produits financiers	30 000 €
Amortissement des subventions	3 000 €
TOTAL DES PRODUITS	1 216 300 €
CHARGES	
Achats, charges externes et cotisations	524 800 €
Impôts et taxes	37 000 €
Salaires + charges	469 700 €
Subventions	83 000 €
Amortissements	95 000 €
Charges financières	6 800 €
TOTAL DES CHARGES	1 216 300 €
RESULTAT PREVISIONNEL	0.00 €

8

CONCLUSION...

**Cet exposé financier est terminé.
Je vous remercie de votre attention.**

9

L'exercice clos doit être contrôlé par un Commissaire aux Comptes assermenté.

C'est le Cabinet SODECAL AUDIT qui assure cette mission de contrôle légal.

Je demande à Madame Anne-Laure DESTRUEL de bien vouloir intervenir.

INTERVENTION Madame Anne-Laure DESTRUEL

Il convient maintenant de soumettre à votre approbation ce rapport financier.

Approbation des comptes

BILAN EXERCICE 2022-2023

Résultat du Vote : POUR à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS

Résultat du Vote : POUR à l'unanimité.

BUDGET 2024-2025

Avec :

Le paiement des cotisations statutaires à : la FNC, à la FRC, au Syndicat.

Le paiement d'une subvention à la Fondation à hauteur de 0.25 €/ch.

Le prix de la vignette départementale arrondie à l'euro supérieur pour avoir un prix de permis départemental tout gibier à 160 €.

Le prix du permis national fixé forfaitairement chaque année par la FNC.

Le prix de la vignette départementale temporaire 9 jours équivalent à ½ timbre départemental.

Le prix de la vignette départementale temporaire 3 jours équivalent à ¼ du timbre départemental.

Le montant de la cotisation Fédérale pour les adhérents territoriaux fixé à 80 €.

La délivrance des assurances chasse dans le cadre du guichet unique au même tarif que l'année écoulée.

Le prix du bracelet chevreuil et daim fixé à 18 €.

Le prix du bracelet cerf fixé à 50 €

Le prix du bracelet grand gibier pour les enclos fixé à 5 €

La contribution territoriale pour le financement des dégâts de grand gibier fixée à 0.01 € par hectare chassable et appliquée à l'ensemble des adhérents territoriaux de la Fédération avec une majoration pour tout dossier dégât supérieur à 10 000 € (10% de la somme) et pour tout dossier dégât supérieur à 5 000 € (5% de la somme)

Résultat du Vote : POUR à l'unanimité.

Je vous remercie.

Je demande à Didier DECAUNES, membre du Conseil d'Administration de la Fédération et délégué départemental de l'UNUCR de bien vouloir nous présenter le bilan des recherches de la campagne écoulée.

INTERVENTION Didier DECAUNES

Je demande à Frédéric LE CAPITAINE, Technicien de la Fédération vous présenter le rapport technique.

INTERVENTION Frédéric LE CAPITAINE

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT CABANES

Quel plaisir de vous retrouver aujourd'hui, si nombreux, pour le congrès de la Fédération Départementale des Chasseurs de Tarn et Garonne.

Ce rendez-vous annuel témoigne de la vitalité de notre réseau départemental, de notre engagement au service de notre passion et de notre sens des responsabilités face aux enjeux d'une chasse durable qui doit absolument rester populaire.

Savourons donc, à sa juste valeur, le plaisir simple, de partager cette convivialité qui nous est si précieuse.

L'année 2023 a débuté sur les chapeaux de roue avec une bataille nocturne entre notre Président national Willy SCHRAEN et la secrétaire d'état de l'époque, arbitrée par le Président de la République. L'enjeu de cette réunion au plus haut sommet était celui de la chasse le dimanche, que notre cher Willy a réussi à conserver !

Le 9 janvier 2023, notre secrétaire d'état lançait à grand renfort de médias son plan : sécurité à la chasse, sur la base de la proposition du Sénateur Chaize, sans pour autant nous avoir consulté. Parmi ces mesures, des choses irréalistes et surtout qui n'amélioreraient en rien la sécurité.

Heureusement, nous sommes des gens responsables et nous le prouvons chaque jour.

Les chiffres parlent pour nous : la nouvelle baisse des accidents lors de la saison dernière témoigne des actions réalisées par les chasseurs pour renforcer la sécurité.

Si on ne peut jamais se satisfaire qu'il y ait des accidents mortels (au nombre de 6 en 22-23 et exclusivement des chasseurs), je souhaite rappeler aujourd'hui que c'est sans aucune pression législative que nous avons réussi à diviser le nombre de ces accidents par cinq en vingt ans.

Les Fédérations des chasseurs et chacun d'entre vous, sur le terrain, effectuent un travail sérieux qui va dans le sens de l'intérêt général et je veux vous remercier pour cela.

Comme chaque année, je vais m'adresser à vous sans langue de bois.

En 2023, la chasse française a réactualisé ses chiffres en réalisant une enquête menée par un cabinet indépendant.

Les résultats de cette étude répondent à la question suivante : qui sont les chasseurs ?

Les résultats mettent en avant des chiffres incontestables sur notre pratique.

Ils prouvent également que les chasseurs sont des citoyens comme les autres et que nous sommes loin des caricatures qui sont véhiculées à notre sujet !

Ainsi, la chasse se féminise avec une augmentation de 25 % du nombre de femmes en presque 10 ans.

En 2023, 42 % des chasseurs ont moins de 55 ans.

50 % des chasseurs sont en activité.

Dans nos rangs, la diversité socio-professionnelle est importante et ne se dément pas. On dénombre parmi les chasseurs autant d'employés que d'ouvriers ou de cadres.

On est bien loin de l'image du vieux chasseur retraité et forcément nanti !

La chasse moderne reste populaire et d'une mixité sociale représentative de notre société.

Cette étude met également à mal un certain nombre de préjugés nous concernant.

Cette nature où nous vivons, nous la respectons et nous la protégeons. Notre engagement bénévole totalise au niveau national 27 jours par an et par chasseur dédiés pour moitié à des actions en faveur de la nature et de la société.

Nous totalisons 800 000 bénévoles au niveau national.

Ce bénévolat est transgénérationnel et collectif. Pour être clair, il y a autant de jeunes que de vieux qui donnent de leur temps en faveur de la nature et des autres.

La chasse est aussi un atout de taille pour l'économie française ! Les chasseurs dépensent 4,2 milliards par an pour leur passion en générant 37 400 équivalents temps plein sur les territoires.

Notre pratique contribue à la richesse nationale avec 3,6 milliards d'euros de PIB, là où le tennis avec 4 fois plus de pratiquants en génère presque 3 fois moins.

Cette étude en est la preuve : nous n'avons pas à rougir de ce que nous sommes à savoir des passionnés résolument engagés, qui donnent de leur temps et de leur argent pour leur passion, mais aussi pour la nature et les autres usagers.

Avouez qu'avec cette étude, il y a de quoi remettre quelque peu l'église au centre du village.

Ces chiffres sont confortés par les actions menées par les fédérations depuis 4 ans dans le cadre l'écocontribution.

Depuis 2020 la chasse a mobilisé ses forces vives et son maillage territorial en faveur de la biodiversité.

13 693 associations, exploitations, propriétés et entreprises du monde rural et 67 552 bénévoles sont intervenus.

Malgré les critiques de nos ennemis de toujours, les chiffres de réalisations d'actions concrètes parlent pour nous :

- Plus de 19 000 parcelles cadastrales d'intervention sur 673 sites naturels ;
- 2643 contrats de gestion et 27 117 ha de cultures aménagées,
- 380 km de haies plantées ou entretenues,
- 1,8 millions d'ha de forêt suivi par la méthode des ICE,
- Une participation concrète à 12 plans nationaux de gestion ou d'action
- 9 422 sorties sur le terrain réalisées pour suivre la faune et ses habitats cela afin de collecter plus de 35 millions de données.
- 30 358 élèves ou étudiants et 29 540 personnes dites « grand-public » ont bénéficié de nos animations nature.

Et que dire du bilan de l'initiative nationale « J'aime la Nature Propre » ? Opération qui s'est tenue pour la première fois partout en France pendant le week-end du 15 au 17 mars.

92 Fédérations ont participé avec plus de 3 200 lieux de ramassage.

140 000 participants dont 40 000 enfants.

Plus de 16 000 m³ de déchets ont été ramassés, soit l'équivalent de 160 semi-remorques ou d'un terrain de foot rempli de déchets sur 1,6 mètres de haut !

Notre Fédération a apporté sa pierre à l'édifice en collectant 130 m³ pour 587 participants dont 234 enfants.

Tous ces chiffres sont la preuve irréfutable de notre utilité, de notre compétence et de notre probité.

Cela a bien entendu déclenché des jalousies de la part de nos détracteurs habituels !

Grâce à l'action du collectif « Un jour, un chasseur » sur la plateforme citoyenne, un contrôle de la cour des comptes a aussitôt été diligenté à l'endroit de la FNC et d'une dizaine de fédérations départementales et régionales.

Aujourd'hui, je suis heureux de vous dire qu'après des mois d'enquête, la Cour des comptes n'a rien trouvé de répréhensible devant la loi, ni sur l'utilisation des fonds publics ni sur la réalisation des missions de service public qui nous ont été confiées.

Une telle conclusion est suffisamment rare de la part de cette institution pour s'en féliciter.

L'Etat nous a fait confiance et a eu raison de le faire.

Comme en quelque sorte une réponse du berger à la bergère, vous le savez, nous avons décidé d'utiliser à notre tour, cette « soi-disant » plateforme citoyenne pour attirer l'attention de la Cour des Comptes sur deux choses suspectes chez nos opposants au niveau du fonctionnement de leurs structures.

Nos deux propositions ont été plébiscitées, avec une avance colossale sur les autres sujets. Vive le retour de la démocratie participative ai-je envie de dire !

Pourtant à notre grande surprise, nos demandes n'ont pas été retenues, alors qu'il nous avait été certifié que notre audit avait été diligenté par la cour des comptes parce que notre cas était en tête de gondole de la plateforme.

Comment peut-on qualifier cette méthode ?

Comment ne pas penser qu'il y a dans ce pays, de la part de nos institutions, deux poids deux mesures pour traiter les sujets ?

La triste vérité mes amis, c'est qu'au sein de la cour des comptes ou du conseil d'état, comme partout dans la haute administration française et européenne, l'écologie militante a fait son nid.

Il y a dorénavant deux types de justice, celle réservée aux « écolos » et aux associations pour la protection de la nature et celle pour les autres... dont les chasseurs et les ruraux font partie. Cette attitude est inacceptable et notre fédération nationale a adressé un courrier au Président de la Cour des comptes, Pierre MOSCOVICI, pour lui demander des comptes sur son sens de l'équité de traitement.

Pour l'heure, nous attendons sa réponse mais il faut qu'il sache que nous ne lâcherons plus rien.

Mesdames, Messieurs les parlementaires, je m'adresse à vous solennellement.

Soyez convaincus que l'amertume, la colère, voire la révolte sont des sentiments qui nous habitent après de telles partialités idéologiques.

Soyez également convaincus que nous continuerons à nous battre avec des moyens légaux ! A croire en l'avenir, au retour du bon sens car nous ne pouvons pas imaginer que le dogmatisme écologique ou l'animalisme déshumanisé puissent gagner !

Nous chasseurs, nous ruraux, nous avons la fierté d'être un maillon clé des écosystèmes.

La passion, le partage, la convivialité, la transmission, sont autant d'arguments qui font mouche chez la jeune génération face à une société virtuelle qui ne répond plus à leurs attentes.

Ici, ce soir, nous n'avons pas chacun 5000 followers sur nos réseaux sociaux personnels, mais on connaît tous quelques centaines d'amis, qu'on voit régulièrement, avec qui on parle, qu'on peut toucher, avec qui on peut rire ou sourire, avec qui on vit tout simplement !

Je vais vous faire une confidence, je suis heureux de ne pas faire partie de cette nouvelle forme de solitude humaine qui se transforme hélas en violence des réseaux sociaux.

Oui je préfère la bonne vieille engueulade, les yeux dans les yeux, aux insultes à travers le clavier d'un ordinateur.

Je suis de ceux qui partagent leur vie, en vrai, avec d'autres personnes qui ont des valeurs, des cultures, des traditions et des modes de vies parfois différents que je respecte et que je suis toujours heureux de découvrir.

Oui j'ai la reconnaissance du ventre ! Je donne un sens à la parole donnée et c'est pour cela que mes attaques ne sont pas dirigées vers les parlementaires présents à cette tribune car ils ont tous sans exception soutenus nos demandes.

Combattre sans relâche les dérives de l'écologie, de l'animalisme et régulièrement de l'administration, ne veut pas dire que les chasseurs refusent toute évolution.

Toutefois, il y a une ligne rouge que nous n'accepterons jamais de franchir, à savoir, celle de remettre fondamentalement en cause notre liberté de pratiquer, là où nous en avons le droit, cette activité qui s'appelle la chasse et qui est populaire.

Non le mot Populaire n'est pas un gros mot.

Je ne me berce pas d'illusions ! Si nous sommes entendus, voire écoutés, par les différents gouvernements c'est :

- Parce que nous sommes nombreux !
- Parce que notre activité fédère des chasseurs issus de toutes les classes sociales et de tous les milieux.
- Parce que c'est une force et que c'est l'ADN de la chasse en France !

C'est pour cela que nous avons des amis partout et des ennemis aussi, quels que soient les partis politiques, ou disons presque tous !

Nous sommes en Europe, 7 millions de chasseurs. Nous devons fédérer cette grande communauté à laquelle nous appartenons afin qu'elle parle d'une seule voix, car en France comme ailleurs les problèmes sont les mêmes.

La chasse, c'est notre patrimoine culturel, mais aussi la tradition, la transmission, le partage, la convivialité, mais surtout la pratique du bonheur à l'état pur !

Il faut donner à ce message une force exceptionnelle.

Aujourd'hui je vous le répète, pour défendre notre mode de vie rural, il nous faut devenir des combattants de notre cause, car notre avenir en dépend.

Il faut entrer en résistance contre ces technocrates européens qui nous promettent, au travers des textes qui sont dans les tuyaux, une liste à la Prévert résolument anti-chasse !!

Je suis abasourdi par les nouvelles trouvailles de la Commission européenne qui a une capacité à nous inventer des « dingeries » hors du commun, dans le seul but de nous faire disparaître.

Ainsi, sous couvert du bien-être animal, si les textes passent, voilà ce qui nous attend :

- Interdiction de transporter un chiot de moins de 3 mois au lieu de 2 actuellement,
- Obtention d'un examen de compétence pour posséder un animal de compagnie,
- Responsabilité pénale engagée pour un accouplement trop précoce de votre chienne,
- Responsabilité pénale engagée en cas de risques d'exposition de votre chien à un sanglier.
- Augmentation des normes des chenils qui devront devenir supérieures qualitativement à celles d'un petit hôtel pour humain,
- Interdiction de sortir avec son animal de compagnie si la température est inférieure à 10 degrés ou supérieure à 25 degrés. Je vous passe les normes sur le taux d'hygrométrie de l'air qui rentrerait aussi en compte dans le transport d'un animal.
- Interdiction d'utiliser des colliers électriques de repérage ou de protection.

Tout ceci est vrai ! Grâce à une poignée de technocrates, cette Europe se transforme peu à peu en une dictature de l'écologie !

Dans nos campagnes on est « emmerdé » sur à peu près tout ce qu'on fait. C'est le triste constat que je fais aujourd'hui et ce n'est pas être anti-européen que de l'affirmer.

Aujourd'hui, lorsqu'on regarde la télévision, ou qu'on écoute la radio, on se voit imposer systématiquement un acte de contrition écologique en direct !

On a beau changer de chaîne ou de fréquence, rien n'y fait !

Tout ce qui ne va pas sur la planète, c'est de ma faute !

- C'est de ma faute à cause de la voiture avec laquelle je roule, c'est encore plus de ma faute si j'ai le malheur de prendre un avion pour me déplacer
- C'est de ma faute parce que je brûle du bois dans ma cheminée ou du charbon de bois dans mon barbecue,
- C'est de ma faute parce que j'entretiens un espace écologique artificiel le long de ma terrasse, ce que l'on appelle plus communément un gazon,
- C'est de ma faute parce que mon enfant monte sur le dos d'un cheval sans lui demander son accord,
- C'est de ma faute parce que j'aime le Tour de France,
- C'est de ma faute parce que je mets un sapin dans ma maison pour Noël,

- C'est de ma faute parce que je mange de la viande,
- Bien sûr, c'est de ma faute parce que je tue des animaux à la chasse et à la pêche et que comble de l'horreur, j'ai du plaisir à les déguster avec ma famille et mes amis !
- C'est de ma faute quand je pars me promener en VTT qui est, tout le monde le sait, un engin écocide qui écrase les orchidées sauvages et les batraciens.
-
- C'est de ma faute parce que je suis favorable à l'entretien et au curage des cours d'eau ou des canaux et que je pense qu'il vaut mieux protéger les habitations qu'une grenouille ou un triton crêté !
- C'est de ma faute parce que je pense qu'il vaut mieux protéger les brebis que les loups,
- C'est de ma faute parce que j'utilise du plomb pour chasser alors que les munitions de substitution font plus souffrir les animaux et sont moins efficaces,
- C'est de ma faute parce que j'aime à entendre un coq qui chante le matin même s'il a l'outrecuidance de réveiller quelques néo-ruraux,
- C'est de ma faute parce que les vaches ont besoin de ruminer pour vivre,
- C'est de ma faute parce que l'été il faut que j'arrose mes cultures si je veux avoir une récolte et ainsi participer à notre souveraineté alimentaire.

Bref, c'est de ma faute, c'est de notre très grande faute !

On marche sur la tête pour reprendre le slogan de nos amis agriculteurs en colère et dont nous partageons les revendications.

La question que nous devons nous poser aujourd'hui est celle-ci :

Sommes-nous certains, oui ou non, de pouvoir transmettre à nos enfants ce que nous avons reçu de nos parents ?

Pourrons-nous encore demain mettre un ver de terre sur un hameçon sans nous retrouver devant un tribunal pour sadisme ou barbarie ?

Pourrons-nous encore demain manger de la viande quand nous le souhaitons, ou serons-nous soumis au respect d'une dose annuelle maximale de protéines animales pour cause d'empreinte carbone ou de gaz à effet de serre ?

Pourrons-nous encore demain rouler en voiture à essence ou diesel, d'autant que la majeure partie des Français n'auront jamais les moyens de se payer une voiture électrique ?

Pourrons-nous encore demain détenir un animal de compagnie sans risquer d'être accusé de maltraitance ?

Pourrons-nous encore demain simplement pêcher un poisson ou chasser un oiseau pour avoir le plaisir simple de le déguster sans être accusé d'être un tueur en série cannibale de la pire espèce ?

Si nous ne réagissons pas rapidement, je n'en suis, malheureusement pas sûr !

Assumer sa passion pour la chasse, c'est déjà faire un grand pas pour l'avenir de celle-ci et son acceptation dans la société.

Soyez fiers mes amis, de ce que vous êtes, de ce que nous sommes, et ne laissons personne nous dire le contraire.

Oui la chasse et la ruralité ont encore de beaux jours devant elles à condition de s'assumer en tant que telles.

C'est pourquoi la plus petite parcelle de notre chasse doit être défendue, car l'avenir de tout le reste en dépend.

Ceux qui pensent, parmi nous, qu'il vaudrait mieux abandonner ceci ou cela, pour être plus dans l'air du temps, se trompent lourdement. Tout abandon venant de notre part ne calmera jamais nos ennemis. Au contraire, chacun de nos renoncements vont les conforter d'aller encore plus loin.

Nous devons nous adapter, comprendre et réagir.

Pas un seul espace de notre territoire n'a été épargné par nos détracteurs, pas un seul ne le sera !

Les attaques sont organisées, pensées, les modes opératoires connus :

- Cibler d'abord la ou les espèces pour lesquelles nous ne disposerions pas de suffisamment de données sur les populations, le succès reproducteur, voire les prélèvements.

- Ajouter une pincée de bien-être animal pour toucher la corde de la sensiblerie.

- Agiter devant des juridictions novices de ces sujets des listes ou des classements à l'échelon européen laissant planer un doute sur la pérennité de cette espèce.

- Agrémenter tout cela du principe de précaution et miser sur les délais judiciaires,

Voilà leur mode opératoire !

Ces attaques permanentes, on le sait, vous le savez si elles ne sont pas toutes porteuses de succès, ont un coût financier, un coût social dans l'organisation de nos fédérations et au final un coût moral pour toute notre communauté.

Aujourd'hui plus aucune chasse n'est à l'abri d'un contentieux !

Nous le savons, certaines chasses sont moins pratiquées que d'autres, beaucoup de chasses sont locales et relèvent de l'histoire des territoires ruraux.

Mais il n'y a pas une chasse qui se respecte moins qu'une autre ! Pas un chasseur dont la pratique est moins respectable qu'une autre.

Il ne faut laisser aucun espace à nos adversaires car ces derniers ne sont pas dans une stratégie de négociation ni d'attaques objectives.

Bien au contraire :

- Ils ne veulent pas moins de chasse, mais ne veulent plus de chasse !
- Ils ne veulent pas moins de traditions, ils ne veulent plus de traditions !
- Ils ne veulent pas moins de passions, ils ne veulent plus de passions !
- Et enfin ils ne veulent pas moins de ruralité, ils ne veulent plus de ruralité !!!

Alors je vous le dis, qu'elle soit de la campagne ou de la ville, aucune personne ne peut accepter une remise en cause de son identité.

Ce ras-le bol face à un modèle de société normative pavé d'interdictions ne heurte pas seulement les ruraux, mais beaucoup de français.

Nous voyons tous que ce mouvement de révolte initié par nos amis agriculteurs, vent debout, face à une poignée d'écologistes de pacotille, qui décident de l'avenir de la planète alors qu'ils sont incapables de faire pousser quoi que ce soit, ou de reconnaître un poireau d'un pied de maïs, prend de l'ampleur et recueille l'assentiment de beaucoup.

Nous sommes à un moment majeur pour l'avenir de notre mode de vie et de notre passion commune.

Trop de dossiers difficiles nous sont maintenant imposés et sont de véritables drames pour les chasseurs dorénavant proches de la rupture.

Le prochain sera à n'en pas douter celui de l'indemnisation des dégâts de grand gibier que la chasse française ne peut plus assumer seule financièrement.

Il faudra obtenir une modification de la loi car en l'état la situation n'est plus tenable.

Mes amis, comme à chaque grand moment de notre histoire commune, c'est ensemble, unis au-delà de toutes nos différences, que nous défendrons notre liberté de vivre et d'espérer !

Pour conclure, je souhaite profiter de ce moment pour remercier publiquement les partenaires qui aident financièrement notre Fédération à assumer les missions que nous nous sommes fixées.

Mes remerciements iront donc, en premier lieu, vers le Conseil Départemental et vers son Président Michel WEILL qui apporte un soutien total à notre Fédération. C'est le cas notamment avec le dossier venaison initié depuis un an et qui va nous permettre de nous structurer pour mettre en place la filière départementale.

Merci à M. le Maire de BRESSOLS qui aujourd'hui a mis gratuitement cette belle salle à notre disposition.

Merci à Brigitte BAREGES, pour les aides apportées par la Municipalité de MONTAUBAN et la communauté de communes.

Je tiens également à remercier le Conseil Régional d'Occitanie, qui nous aide à poursuivre les actions menées par l'intermédiaire de notre FRC mais aussi nos initiatives départementales.

Je veux également dire merci à M. Jean-Michel BAYLET, Conseiller Départemental, pour le soutien précieux qu'il apporte et qu'il a toujours apporté à notre structure. Vous êtes et vous resterez dans le cœur de tous les chasseurs de ce département un ambassadeur privilégié de notre cause.

Enfin, merci à Madame Charlène BLANC-GASCOU du Crédit Agricole et à notre assureur Pierre-Antoine OURLIAC.

Je veux également saluer mes amis représentants du monde agricole avec qui nous entretenons d'excellentes relations.

Nous menons ensemble les mêmes combats et nous ne devons jamais perdre de vue le fait que nos détracteurs sont les mêmes.

Permettez-moi de saluer le travail que nous accomplissons avec l'administration, et plus particulièrement les services de la D.D.T, qui tous les jours, à nos côtés, interviennent avec la plus grande diligence pour dénouer des situations difficiles.

Je me félicite aussi des relations de confiance que nous entretenons avec la Préfecture et les autres services de l'état.

Permettez-moi également de saluer le travail des administrateurs de la Fédération !

Je veux aussi vous remercier, vous tous, responsables d'associations pour votre implication quotidienne à mes côtés et plus particulièrement les membres de l'ACCA de BRESSOLS qui aujourd'hui ont été mis à contribution pour aménager les lieux.

Enfin, comment ne pas féliciter les salariés de notre Fédération qui nous entourent par leurs compétences et leurs connaissances. Nous pouvons être fiers d'eux, car ils sont les garants de notre unité.

Je vous propose donc de les applaudir, c'est un premier début de récompense.

Merci pour eux.

Mes amis, vous qui représentez la chasse Tarn et Garonnaise, je voudrais vous remercier d'avoir répondu aussi nombreux à l'appel de votre maison départementale.

Les valeurs rurales que nous défendons sont des atouts incroyables qui s'inscrivent à la fois dans la modernité et dans le respect de nos traditions.

Nous avons à cœur d'être des forces vives d'un monde rural en pleine mutation.

Notre force tient dans le soutien mutuel que nous nous devons à chaque fois que l'une de nos composantes est attaquée !

Nombreux sont ceux qui nous envient cette solidarité incroyable....

Devenir des ambassadeurs de notre passion, des militants de notre cause dans chaque parcelle de notre belle France, n'est aujourd'hui plus une option, mais une obligation.

Ne nous cachons plus et soyons fiers d'être des chasseurs !

Oui, je crois en notre reconquête !

Nous avons une carte extraordinaire à jouer dans l'avenir de l'écologie à travers la chasse et ses territoires ruraux !

Je jouerai cette carte jusqu'au bout, car je sais pouvoir compter sur votre soutien, pour faire de notre Fédération une structure forte, respectée et une entité incontournable dans ce département !

Je vous remercie de votre attention.

Vive la chasse, vive l'agriculture, vive la ruralité.

Intervenants extérieurs

- **Prise de parole de : M. ICHES Alain Président de la Chambre d'Agriculture.**
- **Prise de parole des parlementaires :**
 - **Monsieur Pierre Antoine LEVY**

- **Monsieur François BONHOMME**
- **Monsieur Patrice GARRIGUES**
- **Madame Valérie RABAULT (discours lu par Thierry CABANES)**
- **Monsieur WEILL Michel**
- **Monsieur BAYLET Jean-Michel**

• **Je donne la parole à M. Le Préfet de Tarn et Garonne pour clôturer les débats.**

J'appelle sur l'estrade, le Président de l'ACCA de CAYLUS, afin que Monsieur Patrice GARRIGUES lui remette au nom du Conseil Régional d'Occitanie le Trophée de la chasse 2023. Remise d'un chèque de 2 000 €.

J'appelle sur l'estrade, Messieurs FREZAL Bernard et DROUET Guy pour une remise de médailles.

J'appelle sur l'estrade, Messieurs BORDERIES Alain, PAUL Jean-Claude et PAUL Jean-Stéphane pour une remise de diplômes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Thierry CABANES lève la séance à 21h30.